

C.A.P.

MAINTENANCE DE BÂTIMENTS DE COLLECTIVITÉS

Session : 2022

EP1 – Technologie et Prévention

Durée : 1h30

Coef. : 3

DOSSIER TECHNIQUE

Ce dossier comporte 14 pages numérotées de page DT 1/14 à page DT 14/14

Pages	Désignation des contenus
1/14	Page de garde
2/14 à 7/14	Dossier de plan de l'habitation
8/14	Implantation électrique
9/14 à 10/14	Documents techniques électricité
11/14	Documents techniques menuiserie
12/14 à 14/14	Documents techniques plâtrerie - peinture

CAP Maintenance de Bâtiments de Collectivités	Session 2022		Dossier TECHNIQUE
EP1 –Technologie et Prévention	Code : 2209-CAP MBC EP1	Durée : 1h30	Page 1/14

Construction d'une maison individuelle

Le Toucy

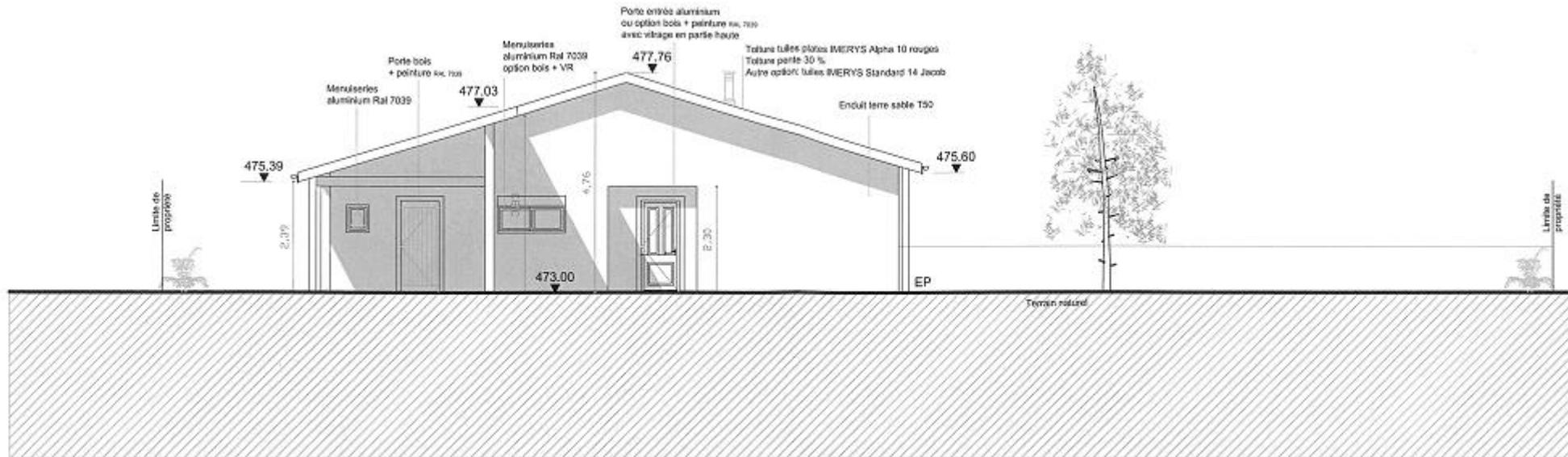
69240 Marcy L'ETOILE

Mme et Mr Jean-Yves Grincat

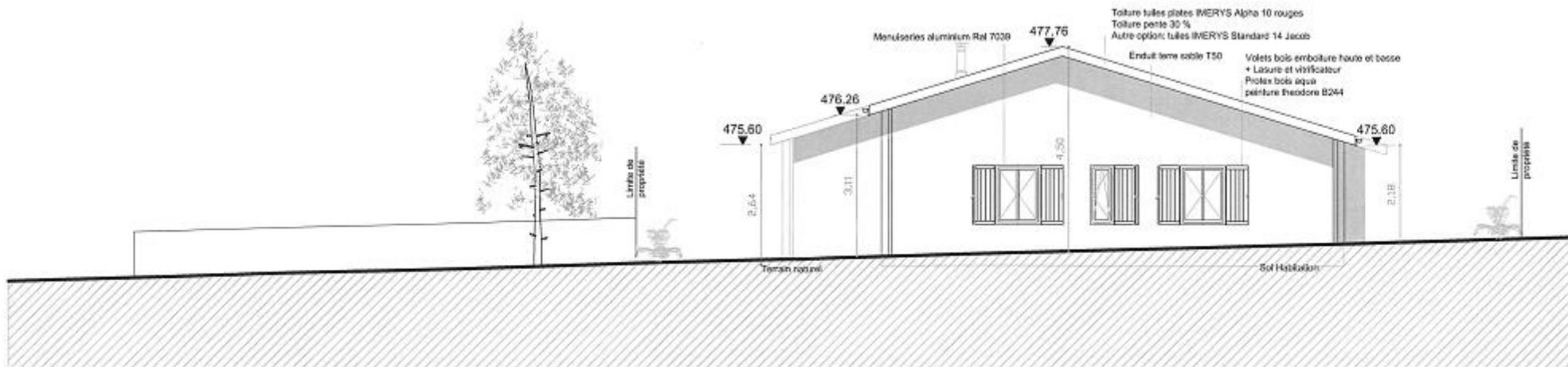


MAITRE D'OUVRAGE :

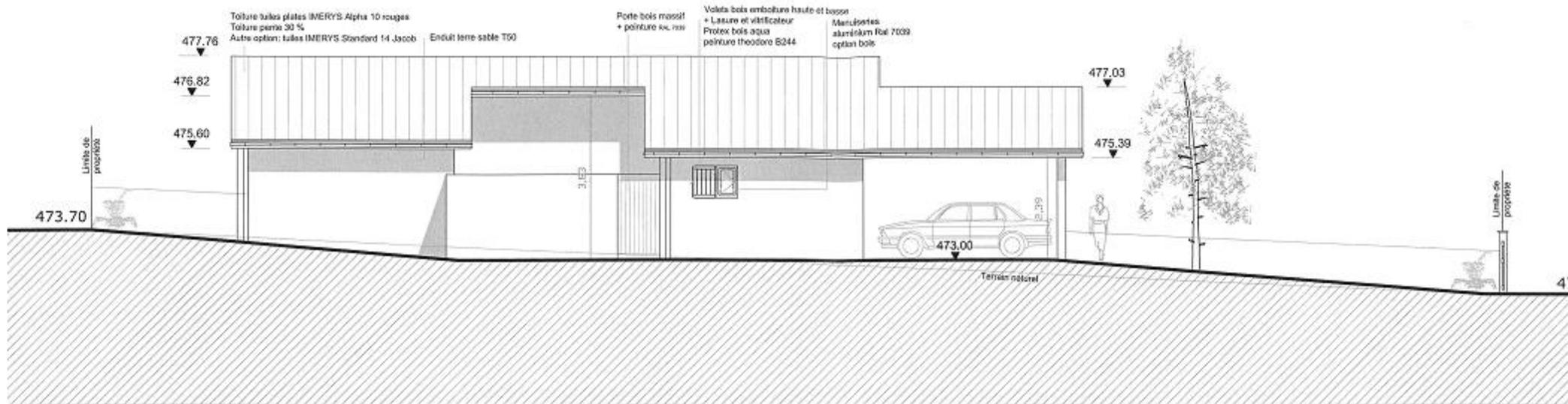
76 rue Pasteur
69003 LYON cedex



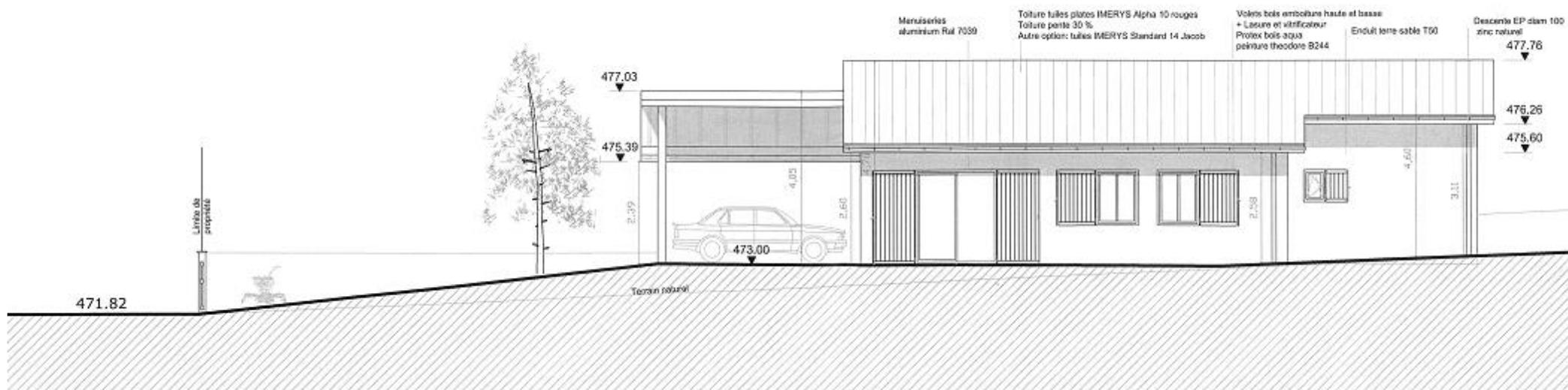
FACADE OUEST - Echelle 1/100



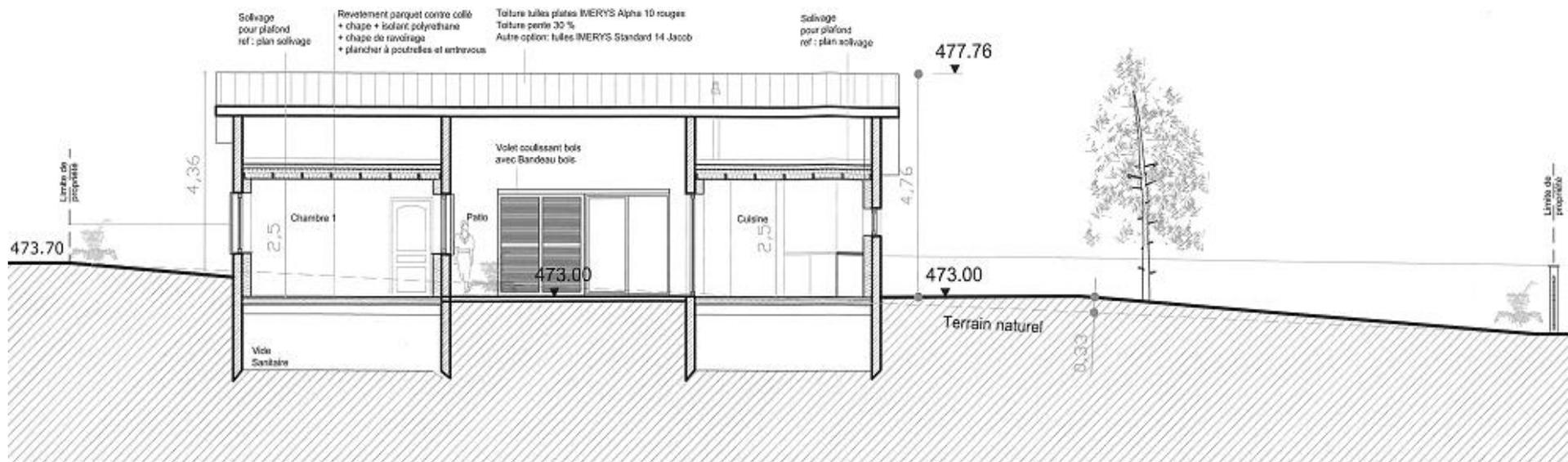
FACADE EST - Echelle 1/100



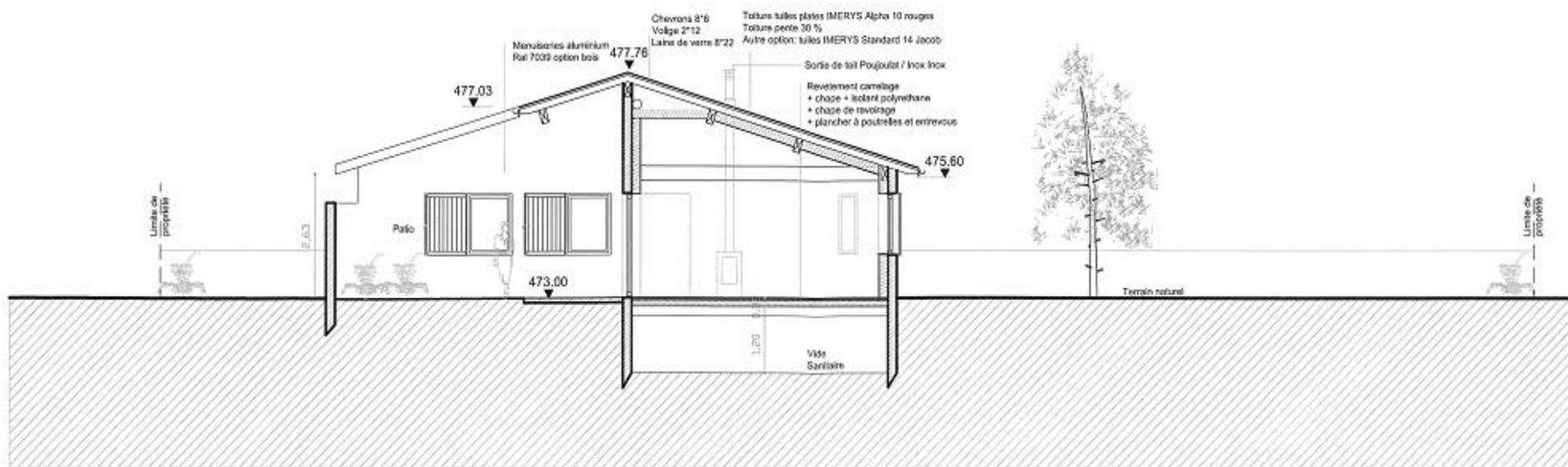
FACADE NORD - Echelle 1/100



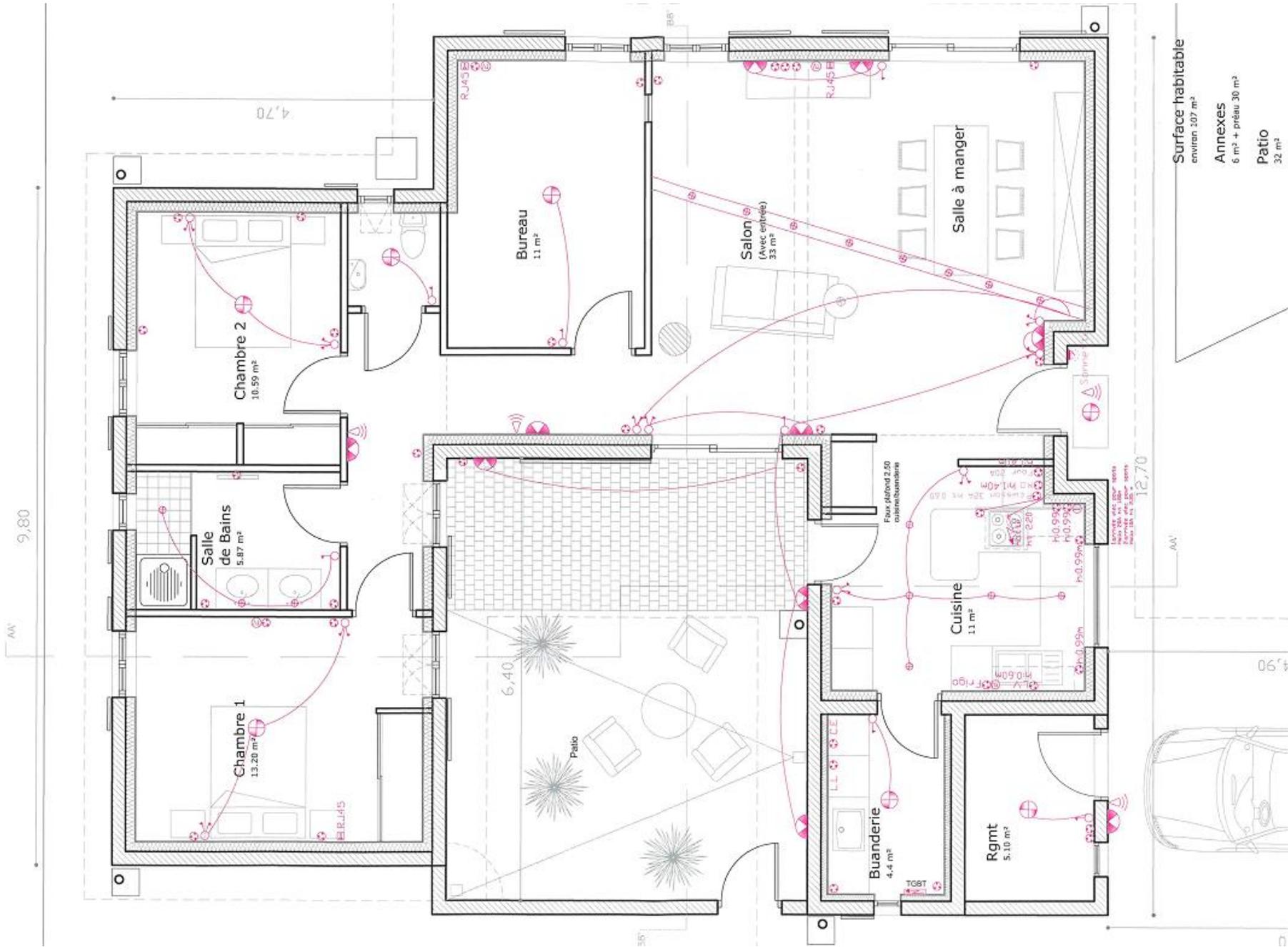
FACADE SUD - Echelle 1/100



COUPE AA' - Echelle 1/100



COUPE BB' - Echelle 1/100



DOCUMENTS TECHNIQUES ELECTRICITE

La composition d'une prise de courant

Pour bien comprendre ce qu'est un **socle** et le distinguer des autres éléments de la prise, il est donc nécessaire de connaître la composition exacte d'une **prise de courant**. Pour le grand public, elle se décompose en trois éléments :

- **La boîte d'encastrement**, qui accueille le mécanisme et le câblage. Elle est incrustée dans la paroi (et adaptée au type de mur).
- **Le mécanisme**.
- **La plaque de finition** qui vient se poser sur le mécanisme.

Les choses sont quelque peu différentes pour les prises professionnelles, composées de cinq éléments au lieu de trois. Une telle prise de courant nécessite l'adjonction d'un support et d'un doigt (ou enjoliveur). Ces deux éléments sont préassemblés dans le cas d'une prise destinée au grand public.

Le socle d'une prise de courant est donc la réunion de ces éléments !

En outre, il faut savoir que les socles domestiques standards récents comportent une broche de terre (qui évacue le courant vers le sol), un puits (qui évite le contact direct avec les parties sous tension) et des obturateurs (qui protègent les alvéoles des prises sous tension pour prévenir l'introduction d'un objet, notamment par les enfants).

Tableau des habilitations :

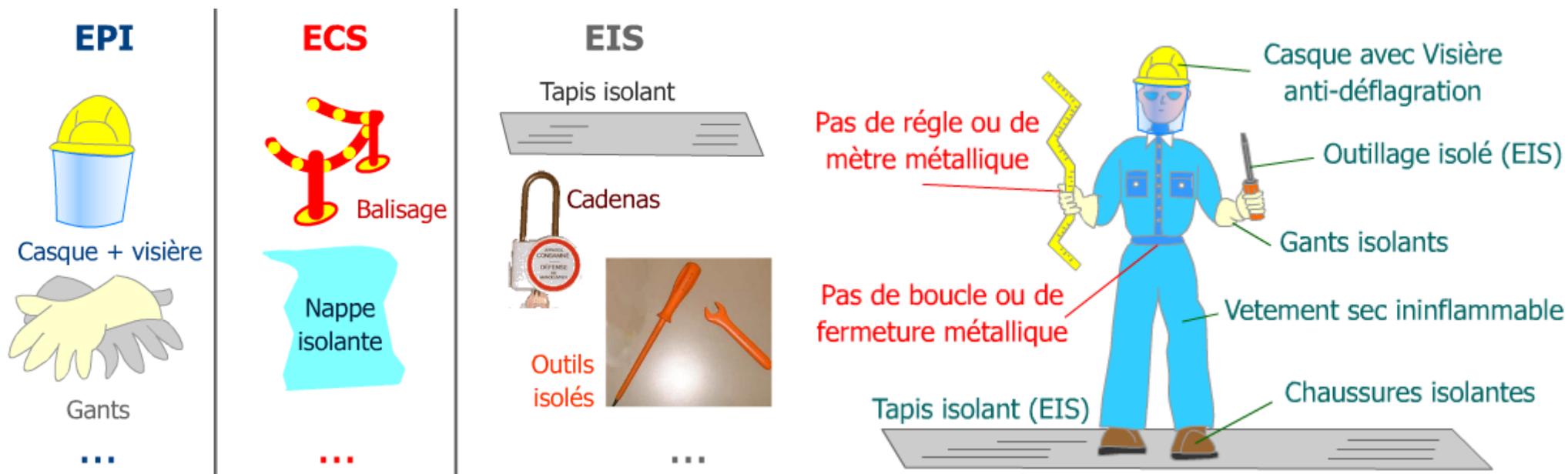
	Domaine de tension	Opérations d'ordre non électrique	Travaux d'ordre électrique		Autres opérations				
			Exécutant	Chargé de travaux	Chargé de consignation	Chargé d'intervention	Spécifiques	Photovoltaïque	Spéciale
Hors tension	BT	B0 (1)	B1	B2	BC	BR BS (3)	BE (5)		B1X B2X
	HT	H0 (1)	H1	H2	HC		HE (5)		H1X H2X
Voisinage simple	BT	B0 (2)	B1	B2	BC	BR BS (3)	BE (5)	BP BR photovoltaïque	B1X B2X
	HT	H0 (2)	H1	H2	HC		HE (5)	HP	H1X H2X
Voisinage renforcée	BT		B1V	B2V	BC	BR (4)	B2V Essai BE (5)	BP BR Photovoltaïque	B1X B2X
	HT	H0V (2)	H1V	H2V	HC		HE (5)	HP	H1X H2X
Sous Tension	BT		B1T, B1N	B2T, B2N					
	HT		H1T, H1N	H2T, H2N					

- (1) Uniquement pour le chargé de chantier réalisant les opérations concourant à l'exploitation et à la maintenance de l'installation, ou de l'ouvrage électrique.
- (2) Uniquement pour les opérations concourant à l'exploitation et à la maintenance de l'installation ou de l'ouvrage électrique. Les autres opérations d'ordre non électrique sont interdites.
- (3) Le BS ne peut intervenir qu'en absence de voisinage et hors tension.
- (4) En présence de tension pour certaines opérations de connexions et déconnexions.
- (5) Les symboles BE et HE doivent être complétés par un attribut « Essai » ou « Vérification » ou « Mesurage » ou « Manœuvre ».

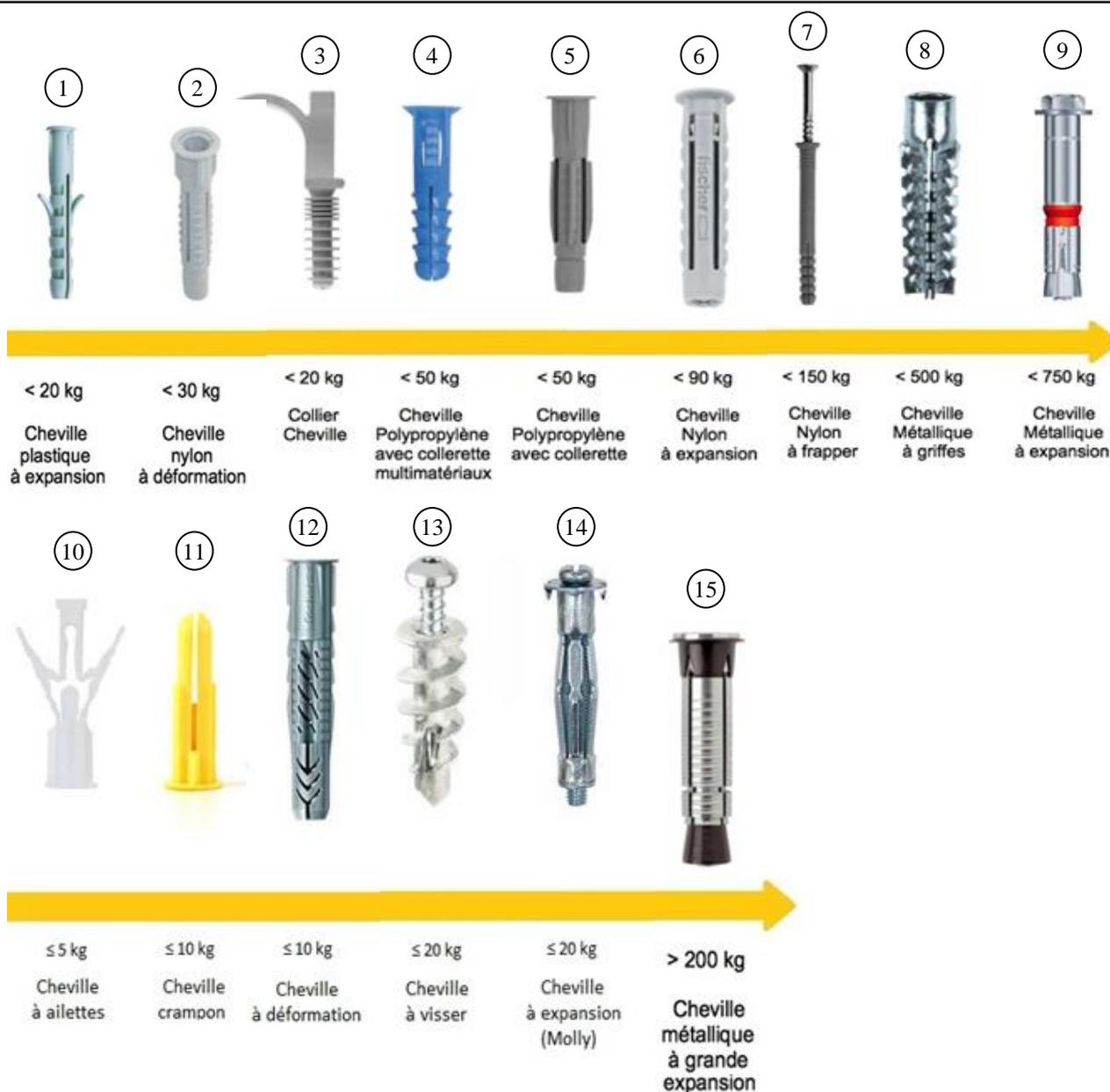


DOCUMENTS TECHNIQUES ELECTRICITE

Rappel des équipements nécessaires pour l'habilitation électrique (en cas d'intervention ou de dépannage)

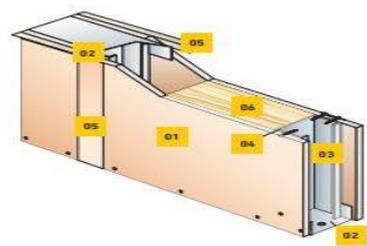


DOCUMENTS TECHNIQUES MENUISERIE



DOCUMENTS TECHNIQUES PLÂTRERIE - PEINTURE

	<p>Plaque de plâtre à 2 bords amincis BA13 standard (couleur grise) est utilisée en aménagement intérieur, pour réaliser une cloison, un doublage sur ossature (isolation des murs et combles aménagés par l'intérieur), un plafond.</p>
	<p>Plaque de plâtre au gypse spécifique (couleur bleu) amortissant permettant d'obtenir de hautes performances acoustiques : 50% de bruit en moins, soit un gain de 3dB par rapport à un ouvrage en plaques de plâtre BA 13 standard.</p>
	<p>Plaque de plâtre hydrofugée (couleur verte) à deux bords amincis permet de réaliser tous types d'ouvrages nécessitant une haute résistance à l'humidité.</p>
	<p>Plaque de plâtre à haute résistance au feu (couleur rose). Particulièrement destinée à la réalisation d'ouvrages nécessitant des degrés coupe-feu élevés.</p>



QUANTITATIF MOYEN AU m² DE CLOISON

Établi sur la base d'une hauteur 2,50 m, vide non déduit. Coefficient de perte 5%

PRODUITS	QUANTITÉS							
	Parement Simple BA13				Parement Simple BA18 S			
	MONTANTS SIMPLES		MONTANTS ACCOLÉS		MONTANTS SIMPLES		MONTANTS ACCOLÉS	
	⌵60 cm	⌵40 cm	⌵60 cm	⌵40 cm	⌵90 cm	⌵45 cm	⌵90 cm	⌵45 cm
01 Plaque PRÉGYWAB	2,10 m ²	2,10 m ²	2,10 m ²	2,10 m ²	2,10 m ²	2,10 m ²	2,10 m ²	2,10 m ²
02 Rail PRÉGYMÉTAL	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m
03 Montant WAB	2,10 m	3,00 m	3,70 m	5,30 m	1,50 m	2,70 m	2,80 m	5,00 m
04 Vis WAB 500h 25	25 u	30 u	35 u	45 u	-	-	-	-
Vis WAB 500h 41	-	-	-	-	20 u	30 u	30 u	55 u
Vis PRÉGY RT 421	2 u	2 u	6 u	8 u	3 u	5 u	8 u	12 u
05 Enduit pour joint PRÉGYWAB prêt à l'emploi	1 kg	1 kg	1 kg	1 kg	1,2 kg	1,2 kg	1,2 kg	1,2 kg
Bande pour joint PRÉGYWAB	3 m	3 m	3 m	3 m	3,50 m	3,50 m	3,50 m	3,50 m
04 Isolant (option)	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05 m ²	1,05 m ²

DOCUMENTS TECHNIQUES PLÂTRERIE - PEINTURE

Rotoll Satin

FICHE TECHNIQUE
Juillet 2015
Annule et remplace toute fiche antérieure



Peinture laque tendue, satinée, haute qualité,
aux résines alkydes en phase solvant.

Extérieur
Intérieur

- Destination**
- Protection et décoration haut de gamme des menuiseries (bois, métal, ...).
 - Travaux neufs et rénovation, en pièces sèches et humides, en intérieur et extérieur.
- Propriétés**
- Tendu exceptionnel
 - Rendement élevé
 - Haut pouvoir couvrant et grande opacité
 - Très grande durabilité
 - Grande facilité d'application
 - Entretien aisé
- Classification** AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 4a

Caractéristiques

- Aspect en pot** Peinture légèrement onctueuse
- Masse volumique** 1,31 kg/L
- Extrait sec** En volume : 58 %
En poids : 77 %
- COV** Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/d) : 300 g/L (2010).
Ce produit contient au maximum 299 g/L COV.
- Aspect du film** Tendu.
- Brillant spéculaire** 25 – 35 sous 60°, satiné moyen
- Rendement** 14 à 17 m²/L, fonction de la nature des fonds et du mode d'application.
(Selon norme NF T 30-073)
- Temps de séchage** (à 20°C et 65% H.R.)
Hors poussière : 8 heures
Sec : 8 heures
Recouvrable : 24 heures
- Teintes** Blanc
Teintes NUANCIER TOTEM réalisables à partir des bases Ps, Ms, Ts1 et Ts2.
- Conditionnement** Blanc : 1L, 3L et 10 L.
Bases : 1L, 3L et 10L (seulement Ps en 10L)
- Conservation** 12 mois en emballage d'origine, non ouvert.
Conserver à l'abri du gel et de la chaleur.



Informations sur les émissions de substances volatiles dans l'air intérieur.
Quantité en pourcentage de la quantité par rapport à un autre échantillon de la même catégorie.

TOLLENS

Rotoll Satin

Conseils de mise en œuvre

- Dilution** Brosse, spalter, rouleau : Prêt à l'emploi,
Dilution possible à 3% du volume au white spirit
ou diluant essence F
Pistolet airless : Dilution à 3% en volume avec diluant ESSENCE F ou White Spirit
- Préparation du produit** Brasser avant sa mise en œuvre.
- Matériel d'application** Brosse, spalter, rouleau laqueur, pistolet.
- Nettoyage des outils** White Spirit.
- Conditions d'application** Conformées au DTU 59.1
- Supports Non revêtus :** Etat et qualité conformes au DTU 59.1.
• Bois et dérivés de bois, sauf bois à comportement singulier (teck, iroko, doussié, western red cedar,...)
• Métaux (avec primaire adapté)
• Supports ci-dessus revêtus par des peintures adhérentes.
• Autres supports, nous consulter.
- Revêtus :**
- Préparation des supports** Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières, en fonction de la finition désirée :
Supports non revêtus : Dégraissage des bois et dérivés avec DILUANT EPOXY si nécessaire avant impression
Supports revêtus : Matage des surfaces brillantes ou satinées par ponçage.

Système d'application

Selon le DTU 59.1, des travaux d'apprêt seront à envisager en fonction de l'état de finition recherché

Supports	Métaux	Autres supports et fonds compatibles
Impression ou primaire	1 couche de TOLL-METEAUX ANTIROUILLE ou TOL-PRIM A	1 couche de TOL PRIM U
Finition	2 couches de ROTOLL SATIN	

Se reporter aux fiches techniques correspondantes

- Hygiène et sécurité** Consulter la fiche de données de sécurité
Inflammable
- Précaution d'emploi**
- Ne pas appliquer en couches trop épaisses afin d'optimiser la dureté et la tension du film. Les propriétés finales du film sont obtenues au bout de 8 jours
 - La dilution du produit va accélérer son séchage.

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont relatives pour le produit blanc.
La valeur de COV indiquée représente la valeur de préférence à l'emploi, après mise à la température ambiante, sans les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne sommes pas le seule responsable.
La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Nous invitons notre clientèle à mettre l'adéquation du produit à la nature et à l'état des fonds et à procéder à des essais préliminaires. Il appartient à notre clientèle de vérifier que le produit est compatible avec les supports et les conditions d'emploi.

TOLLENS

CROMOLOGY SERVICES S.A.S. au capital de 59 097 544 €
71, Boulevard du Général Lederec – 92583 Cligny Cedex - Tel : 01.41.27.64.20 – Fax : 01.41.27.64.21
RCS Nanterre B 562 028 294 – <http://www.tollens.com>

CAP Maintenance de bâtiments de collectivités	Session 2022		Dossier TECHNIQUE
EP1 – Technologie et prévention	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page DT 13/14

DOCUMENTS TECHNIQUES PLÂTRERIE - PEINTURE

DÉCHETS INERTES (DI)

Déchets de matériaux de construction	TYPE DE FILIÈRE
Béton, briques, tuiles et céramiques (et béton revêtu de colle amiantée) Mélanges de béton, briques, tuiles et céramiques (ne contenant pas de substances dangereuses) Verre (ne contenant pas de substances dangereuses) Mélanges bitumineux ne contenant pas de goudron Terre et cailloux, boues de dragage (ne contenant pas de substances dangereuses)	Recyclage ou décharge de classe 3
Déchets de construction et de démolition en mélange ne contenant pas de substances dangereuses et ne contenant que des déchets minéraux	Recyclage ou décharge de classe 3

DÉCHETS DANGEREUX (DD)

Déchets de matériaux de construction	TYPE DE FILIÈRE
Mélanges de béton, briques, tuiles et céramiques contenant des substances dangereuses Verre contenant des substances dangereuses ou contaminé par de telles substances	Recyclage après décontamination ou décharge de classe 1
Bois contenant des substances dangereuses ou contaminé par de telles substances : traité à la créosote ou aux CCA (cuivre, chrome, arsenic) ou revêtu de peinture au plomb	Incinérateur pour DD
Mélanges bitumineux contenant du goudron Goudron et produits goudronnés	Décharge de classe 1
Déchets métalliques contaminés par des substances dangereuses Câbles contenant des hydrocarbures, du goudron ou d'autres substances dangereuses Terre, cailloux, boues de dragage, ballast de voie contenant des substances dangereuses (terres polluées)	Recyclage après décontamination ou décharge de classe 1
Matériaux d'isolation contenant de l'amiante	Vitrification ou décharge de classe 1
Autres matériaux d'isolation à base de ou contenant des substances dangereuses	Décharge de classe 1
Matériaux de construction contenant de l'amiante	Alvéole spécifique de classe 1 ou 2
Matériaux de construction à base de gypse (plâtre) contaminés par des substances dangereuses Déchets de construction et de démolition contenant des polychlorobiphényles - PCB (par exemple mastics, sols à base de résines, double vitrage, condensateurs contenant des PCB) ou du mercure Déchets de construction et de démolition (y compris en mélange) contenant des substances dangereuses	Recyclage après décontamination ou décharge de classe 1
Produits de revêtement (peintures, vernis)	
Déchets et boues provenant de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses Déchets provenant du décapage de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses (peintures au plomb), déchets de décapants de peintures ou vernis Déchets et boues de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses Déchets liquides aqueux contenant des colles ou mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses Déchets d'isocyanates	Incinérateur pour DD ou décharge de classe 1 après stabilisation
Emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants	
Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus ou emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (amiante par exemple), y compris des conteneurs à pression vides	Recyclage après décontamination ou incinérateur pour DD ou décharge de classe 1
Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses	Incinérateur pour DD ou décharge de classe 1
Déchets des produits de protection du bois	
Composés organiques non halogénés, composés organochlorés, organométalliques, inorganiques et autres produits de protection du bois contenant des substances dangereuses	Recyclage ou incinérateur pour DD
Huiles et combustibles liquides usagés	
Huiles hydrauliques usagées, huiles isolantes et fluides caloporteurs usagés Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées	Recyclage après décontamination
Déchets d'explosifs	
Déchets d'explosifs (autres que munitions et feux d'artifice)	Retour fabricant

DÉCHETS NON DANGEREUX ET NON INERTES (ou déchets industriels banals DIB)

Déchets de matériaux de construction	TYPE DE FILIÈRE
Bois (non traité)	Recyclage ou valorisation énergétique ou décharge de classe 2
Matières plastiques (ne contenant pas de substances dangereuses) : menuiseries, revêtements de sol et canalisations PVC, emballages non souillés Métaux (y compris leurs alliages) : cuivre, bronze, laiton, aluminium, plomb, zinc, fer, acier, étain, métaux en mélange et câbles ne contenant pas de substances dangereuses Matériaux non minéraux d'isolation ne contenant ni amiante, ni substances dangereuses : polystyrène expansé, polyuréthane Complexe d'isolation (à base de laine minérale, panneaux isolants en verre cellulaire)...	Recyclage ou décharge de classe 2
Déchets de construction et de démolition en mélange avec des déchets non minéraux, ne contenant pas de substances dangereuses	Recyclage après tri ou décharge de classe 2
Produits de revêtement (peintures, vernis)	
Déchets de peintures et vernis ne contenant ni solvants organiques, ni substances dangereuses Boues provenant de peintures ou vernis ne contenant ni solvants organiques, ni substances dangereuses Déchets provenant du décapage de peintures ou vernis ne contenant ni solvants organiques, ni substances dangereuses Suspensions aqueuses contenant de la peinture ou du vernis, sans solvants organiques, ni substances dangereuses Déchets de produits de revêtement en poudre Déchets de colles et mastics ne contenant ni solvants organiques, ni substances dangereuses Déchets liquides aqueux contenant des colles ou mastics sans solvants organiques, ni substances dangereuses	Incinération ou décharge de classe 2 après séchage
Emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants	
Emballages en papier/carton, en matière plastique, en bois, métalliques, composites, en verre, textiles et emballages en mélange (ne contenant pas de substances dangereuses)	Recyclage ou incinération
Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection non contaminés par des substances dangereuses	Incinération ou décharge de classe 2
Matériaux de construction à base de gypse	
Carreaux de plâtre, plaques de plâtre	Recyclage ou enfouissement en alvéole spécifique
Enduit plâtre	Enfouissement en alvéole spécifique

Dossier TECHNIQUE